



ARCHEVECHE des EGLISES ORTHODOXES RUSSES
EN EUROPE OCCIDENTALE

АРХИЕПИСКОПИЯ ПРАВОСЛАВНЫХ РУССКИХ
ЦЕРКВЕЙ В ЗАПАДНОЙ ЕВРОПЕ

EXARCHAT DU PATRIARCAT ŒCUMENIQUE

ЭКЗАРХАТ ВСЕЛЕНСКОГО ПАТРИАРХА

DECRET N° 46-16

Avec l'accord et la bénédiction de Sa sainteté le Patriarche Œcuménique Bartholomée de Constantinople, nous en qualité d'Exarque et Archevêque des paroisses de tradition russe en Europe Occidentale promulguons le décret suivant :

nous annulons les décisions et les sanctions canoniques promulguées par le Tribunal ecclésiastique de notre Exarchat-Archevêché du 7 décembre 2012 concernant le jugement de l'hypodiacre **BASILE DE TIESENHAUSEN** et le rétablissons dans la vie plénière de l'Église orthodoxe.

En foi de quoi le présent décret lui est adressé.

Fait à Paris, le 8 décembre 2016.



† Jean de Charioupolis

† JEAN Archevêque de Charioupolis,
Exarque patriarcal des paroisses orthodoxes de tradition russe
en Europe Occidentale